



ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Ethique et déontologie, dans les métiers d'accompagnement, sont deux notions souvent exprimées sous la forme d'une charte, qui engage les professionnels de la relation d'aide. La déontologie donne des points de repère en tant que processus d'accompagnement, et reflète l'expression de principes, devoirs et responsabilités. La compétence et le savoir-faire se mettent en place à partir de valeurs qui définissent un cadre déontologique qui propose un regard positif sur l'humain, ses ressources et ses potentialités.

Mes techniques et interventions sont « habitées » par cet état d'être

Une certaine conception de la Personne.

Il y a, dans tout organisme, à quelque niveau que ce soit, un courant inné qui entraîne celui-ci vers la réalisation positive de ses propres possibilités. Il y a chez l'homme une tendance naturelle vers un développement et un rétablissement complet : les termes souvent utilisés sont ceux de la tendance à la réalisation de soi et de l'auto-guérison. Elles sont inhérentes au vivant, et suivent un processus, propre à chaque individu.

La confiance dans la Personne.

Chaque individu a en lui des capacités considérables de se comprendre, de changer l'idée qu'il a de lui-même, de modifier ses attitudes et comportements. Il peut puiser dans ses propres ressources, pourvu que lui soit assuré un contexte psychologique favorable et fécond.

Le respect de la Personne

Vous êtes respectée, tant dans votre processus de croissance que dans vos convictions ou choix d'existence, à l'exclusion de toute visée normative ou manipulatrice. Bien qu'en tant que praticien j'exerce naturellement une "influence", je m'attache à n'exercer aucune domination qui puisse vous empêcher de découvrir votre propre pouvoir. Je me tiens là "en tant que personne" dans une relation neutre, sans m'abriter dans un rôle de spécialiste ou de l'expert du psychisme. Quelles qu'elles soient vos demandes, vous avez droit à la dignité et au respect, sans discrimination d'aucun ordre.

Dans une démarche « écologique », soucieux de votre liberté et de votre intégrité

Obligation de moyen

Je m'engage à mettre en œuvre tous les moyens à ma disposition pour satisfaire votre demande, à la condition que cette demande s'inscrive dans une démarche saine et qu'elle ne porte pas atteinte à votre intégrité physique ou psychologique ou à celle d'autres personnes.

Responsabilisation

En tant qu'aidant, mon rôle est de vous guider vers le changement et l'autonomie. Vous en êtes l'acteur essentiel, et à ce titre, votre engagement est primordial et nécessaire. Je n'ai pas d'obligation de résultat. Je ne peux donc pas être tenu pour responsable si votre objectif n'est pas atteint. Je ne formule pas de diagnostic, ne fais pas suspendre un traitement médical en cours, et ne m'oppose pas plus à une intervention chirurgicale. Je me fais un devoir d'essayer de vous apaiser, de soulager ou d'atténuer jusqu'à l'extrême limite de mes moyens, la souffrance qui est la vôtre.

Confidentialité et respect de la vie privée

En tant que praticien en relation d'aide, je m'engage à respecter le principe du secret, de ne pas divulguer d'informations vous concernant confiées au cours des séances. Cette confidentialité est une condition indispensable au lien de confiance dans la relation. Vos données sont traitées avec la plus grande confidentialité, et ne seront pas divulguées (dans la limite des dispositions légales en vigueur).

Mes engagements

Je m'engage à respecter les principes de ce code déontologique, et à vous offrir un accueil bienveillant, chaleureux et d'une objectivité dénuée de tout jugement. Je m'engage à établir et préserver une relation de confiance qui va dans le sens de vos objectifs envisagés, qui respecte votre personnalité et votre rythme, à travers la mise en place de stratégies adaptées à vos objectifs. En tant que professionnel, j'exerce uniquement dans le cadre de mon domaine de compétence. Pour le cas où votre problématique en sortait, je vous conseillerais de vous adresser à un autre professionnel. En cas d'urgence je vous invite à vous rapprocher des organismes compétents, tels qu'hôpitaux ou votre médecin traitant.

Démarche responsable

Ma pratique de l'hypnose Ericksonienne, ne peut en aucune manière se substituer à des actes médicaux, ou à la consultation d'un psychologue. Si vous êtes suivi pour une raison médicale, je vous conseille vivement d'informer votre médecin de votre approche complémentaire. Je prête mon assistance et ma compétence, bénévolement si nécessaire, aux indigents ou aux malades en phase terminale, à la demande ou sur les conseils du médecin traitant. Je ne reçois pas en consultation les mineurs ou les déficients mentaux hors de la présence de leur parents ou de leur tuteur légal.

Transparence

Mes tarifs et conditions sont clairement affichés et consultables sur le site internet. Les modalités (verbale, émotionnelle, corporelle), la durée, la fréquence des séances, le coût financier et les conditions de prolongation ou d'arrêt, sont précisées avant tout engagement.

L'arrêt, le report ou l'annulation de la séance

En cas de manquement au respect d'autrui, d'insultes, d'agressivité ou de pornographie, je me réserve le droit de mettre un terme à un entretien. La nature de notre relation doit se baser sur un principe de confiance mutuelle. Vous pouvez reporter ou annuler un rdv, au moins 24h avant, par téléphone (**06 67 85 65 77**), ou par mail (bruno@hypnoseyvelines.fr). Je vous proposerai un autre rendez-vous dans les meilleurs délais. En cas d'absence répétées aux rendez-vous, nous conviendrons de ne plus continuer notre relation ; la dernière séance sera pleinement due, et les suivantes annulés et remboursés si déjà réglés.

**Je reste sobre, honnête dans ma démarche, et de bonne foi.
Je m'interdis de faire appel à des superstitions ou illusions trompeuses.**

**« Primum, non nocere » est ma devise.
Je m'engage à respecter ce code de déontologie.**